

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Discours de

**S. Exc. L'Ambassadeur Michael Omolewa,**

Président de la 32<sup>e</sup> Conférence Générale de l' UNESCO

à l'occasion de la « 8<sup>e</sup> Rencontre International de Carthage »

**L'Histoire comme une imagination et un réalité**

8-13 Mars 2004

Tunisie

Monsieur le Président de l'Académie de Beit al-Hikma  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Frères et sœurs

Je suis vraiment très heureux d'avoir été invité à cette huitième rencontre internationale de Carthage. Le sujet, « Le réel et l'imaginaire en politique, dans la science et dans l'art », est très important, particulièrement dans ce monde de plus en plus globalisé. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour cette invitation.

Mesdames et Messieurs, il nous a été demandé de prendre la parole pour « traiter la question selon l'angle qui correspond le mieux » à nos travaux. Etant à la fois professeur à l'Université et Président de la Conférence générale de l'UNESCO, je peux intervenir longuement à l'un ou l'autre titre. Je choisis de m'exprimer d'abord en ma capacité personnelle puis de mettre en exergue certaines activités de l'Organisation que je représente.

### **La Subjectivité humaine et l'écriture de l'histoire, ou les dilemmes des historiens :**

Pour moi, Mesdames et Messieurs, l'histoire est à la fois une imagination et une réalité. L'histoire peut être réelle. Elle emploie les matériaux contemporains, tels que des journaux, les décrets, des journaux intimes, des lois, des lettres, des disques et ainsi de suite pour dépeindre une réalité particulière dans un moment particulier. Cette forme d'histoire contemporaine est fait par celles et ceux qui sont les observateurs véritables en temps réel d'un événement. Leur histoire est utile pour la

compréhension – à la minute près – des événements pendant qu'ils se dévoilent. À temps, ces descriptions peuvent devenir utiles dans notre analyse d'un événement seulement si on les utilise en partie de notre analyse empirique de ces événements du passé.

L'histoire ne peut pas toujours être vraie. Les journaux peuvent être partisans et politiques. Le chroniqueur ne pourrait pas faire ses observations objectivement. Elles peuvent seulement présenter un point de vue ou une perspective simple ou partiel. C'est les gens eux-mêmes qui sont impliqués dans l'écriture, ils sont enclin aux erreurs humaines, aux faiblesses. Au lieu d'adresser la réalité, ils sont, en fait, seulement dans l'exercice de la mal-observation, de l'auto promotion et/ou de la propagande.

Il y a eu des opinions divergentes à travers l'histoire due rôle des historiens : Napoléon, par exemple, n'a pas fait confiance à des historiens, pourtant il les a utilisé pour promouvoir ses campagne militaires fait à travers l'Europe. Les historiens supposent toujours qu'ils ont le dernier mot au sujet du passé. Certains indiquent que c'est seulement un conte, alors que d'autres disent que ce que les historiens disent n'est qu'une histoire mais pas vraiment l'histoire.

Il peut y avoir, cependant, un positionnement moral et professionnel pris pour s'assurer que l'écriture de l'histoire peut adopter une orientation et un langage d'un discipline qui a une application universelle, qui demeure constante et qui ne change

pas ; ambitieusement cela peut être lié à la loi de la pesanteur qu'exige que pour chaque choses qui saute vers le haut il descendra toujours.

Une grande partie des premiers écritures sur l'histoire coloniale de l'Afrique, et peut-être de l'histoire coloniale en général, sont une célébration de l'humiliation des peuples conquis. La fierté, la bigoterie, l'ignorance et l'arrogance ont mené les historiens à interpréter l'histoire selon leurs désirs et espoir égoïstes et impériaux.

Il doit y avoir une manière, un certain façon scientifique à contre-vérifier et à enregistrer si ce qui est dite est vrai ou pas. L'histoire peut, donc, être une science. Prenons la perspective de la datation au carbone quatorze, par exemple, l'évidence scientifiquement vérifiable ne peut être censurée. Si des événements étaient corroborés avec des faits, alors l'histoire serait irréfutable, car les faits ne peuvent pas changer. On peut également employer d'autre sortes d'évidences comme des modèles de la mort, l'âge, le genre, la fréquence etc. en tant qu'évidence incontestable du notre passé – de notre histoire.

Cependant, pouvons-nous être si sûrs?

Quelques faits, ou d'autres éléments ont pu être absents. Si on enterrait que les riches dans le cimetière ? Comment expliquons-nous ceux qui ont été incinérés ? Que s'est il passé des documents détruits par l'incendie ? ...

Cette quête à l'exactitude scientifique pourrait également biaiser nos perceptions du passé nous entraînant de ce fait à omettre, ou à causez les décalages dans notre compréhension du passé.

C'est là le dilemme pour l'historien. L'histoire doit, donc, se fonder sur une certaine imagination. Pour rassembler l'évidence rare à notre recherche pour comprendre le passé et construire notre histoire. Ceci doit être fait, toutefois avec le plus grand soin et avec autant d'objectivité et de diligence que possible. Mais aussi avec une pincée d'imagination.

L'histoire est-elle une réalité ou une imagination? Dans la plupart des cas, elle est l'ancienne, mais avec un peu de dernier.

### **La diversité culturelle et la créativité : les réalités de notre monde moderne**

A l'UNESCO, nous croyons qu'un vrai dialogue des cultures est un garant de la paix, de la coopération et du développement. Pour cette raison, l'UNESCO a fait de la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel une de ces priorités principales pour les deux années à venir.

Nous pensons, également que dès leur plus jeune âge, les jeunes doivent pouvoir s'initier à la diversité des perceptions du monde, à la diversité des langues, des cultures et des religions, inséparable du pluralisme et qui doit être basée sur des identités aux appartenances multiples. L'enseignement des Histoires – à la fois

régionales et sous-régionales – mettra en lumière les interactions réciproques et les emprunts multiples dont sont issues les cultures contemporaines. Ajoutant, de ce fait, encore une autre dimension à ce que je vous ai mentionné ci-haut.

La promotion de la diversité culturelle, si elle doit rester « créative », doit être basé sur l'acceptation et le dialogue. La diversité culturelle, Mesdames et Messieurs, ne peut pas survivre si les communautés se retirent à elles-mêmes ou à l'opter pour la confrontation. Notre but est, donc, de s'assurer que les conditions nécessaires pour la créativité s'épanouit sont ces conditions confirmées dans un environnement du dialogue et de la diversité.

La promotion de la diversité, pour qu'elle reste créatrice, doit reposer sur l'acceptation et le dialogue. La diversité culturelle, Mesdames et Messieurs, ne saurait survivre dans le repli ou la confrontation. Notre objective tendra à créer les conditions propices pour que la créativité s'épanouisse dans un environnement de dialogue et de diversité culturelle.

L'UNESCO œuvrera activement en faveur de la préservation du patrimoine culturel immatériel – les traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements de fête; de l'art traditionnel, et cetera – afin qu'il soit partie intégrante des politiques de préservation puisqu'il constitue un élément fondamental de la diversité culturelle et de la créativité humaine. La déperdition progressive de ce patrimoine et sa vulnérabilité aux effets de la mondialisation appelle un effort considérable de l'UNESCO qui visera à conjuguer les efforts, par diverses approches, pour faire vivre

ce patrimoine en veillant à sensibiliser les jeunes, en particulier, aux valeurs du patrimoine culturel.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je voudrais juste mentionner que l'UNESCO est en cours d'élaborer une **Convention sur la diversité culturelle** en complément de la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle adoptée par la Conférence générale en Novembre 2001. Ce processus sera lancé afin de poursuivre, dans une perspective holistique, l'intégration dans le droit international, sur le long terme.

En guise d'une conclusion, je vous laisserai avec la citation suivante de la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle – elle pourrait vous guider dans vos délibérations: Chaque création puise aux racines des traditions culturelles, mais s'épanouit au contact des autres ... afin de nourrir la créativité dans toute sa diversité et d'instaurer un véritable dialogue entre les cultures.

J'attends avec intérêt les résultats de vos discussions qui, sans aucun doute, renforceront notre compréhension collective des réalités différentes et de la créativité.

Merci !